

#1

AVRIL 2024

Bulletin d'information de la Communauté de communes
Val de Meuse - Voie Sacrée

CODECOM *avenir*



**Le 1^{er} tronçon
de la Voie Verte
enfin terminé !**

pages 14 et 15



SOMMAIRE



3
DECHETS



4
SCOLAIRE



5
**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



6
VOIRIE 2024



7
HABITAT



8
ÉCONOMIE



9
CULTURE



12
TOURISME



13
**LOCAUX
ARTISANAUX**



14
VOIE VERTE



16
COMMERCE

ÉDITO DU PRÉSIDENT



PROJET

Ce début d'année commence sous le signe de l'ambition pour notre Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée. Ambition pour notre ruralité tout d'abord, avec l'aboutissement de beaux projets comme la requalification de la friche industrielle SARAP à Ancemont qui se terminera en juillet, et la réhabilitation de la boulangerie des Monthairons qui accueillera un nouveau commerçant cet été. Protéger et accompagner les forces vives du territoire qui contribuent grandement à l'attractivité et à l'animation de nos villages et centres bourgs, est en effet l'une de nos priorités.

Ambition également pour la saison touristique qui s'ouvre, avec la récente inauguration de notre nouvel office du tourisme dans le cadre accueillant de la Halte Fluviale de Dieue-sur-Meuse, qui voit d'ailleurs le nombre de camping-caristes augmenter. La finalisation de la véloroute voie verte entre Ancemont et Tilly-sur-Meuse **en 2023**, la livraison du nouveau tronçon reliant Ancemont à Dieue-sur-Meuse et le démarrage de la section entre Ancemont et Dugny-sur-Meuse **en 2024**, et la liaison depuis Dieue-sur-Meuse vers Haudainville pour laquelle les demandes de financements sont en cours, contribueront à valoriser notre patrimoine naturel et, nous l'espérons, à attirer de nouveaux habitants et touristes. Ces derniers pourront compter sur une offre d'hébergement dense et variée pour les accueillir, et tous profiteront d'une programmation culturelle et sportive, particulièrement riche en cette année olympique, grâce notamment au tissu associatif toujours aussi actif.

Ambition enfin pour nos enfants, malgré les très probables suppressions de postes et donc de classes sur notre territoire. Au regard de la baisse de la démographie scolaire, l'Education nationale a en effet annoncé une diminution du nombre de postes en Meuse. Malheureusement, cette tendance baissière n'est ni spécifique à notre territoire, ni ponctuelle : elle semble se confirmer pour les années à venir et doit nous amener à conduire une réflexion globale, concertée et ambitieuse, pour offrir les conditions d'apprentissage et de travail les plus optimales à nos jeunes et à leurs enseignants. C'est ainsi qu'un accord a d'ores et déjà été trouvé avec la Communauté d'agglomération du Grand Verdun autour d'un groupe scolaire commun.

Des ambitions pour un territoire que nous aimons et où il fait bon vivre, et des projets concrets qui permettent à tous de s'y épanouir pleinement, voilà le fil conducteur qui anime élus et équipes de notre Communauté de Communes !

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM
avenir

Directeur de la publication :
Serge NAHANT

Réalisation :
Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée

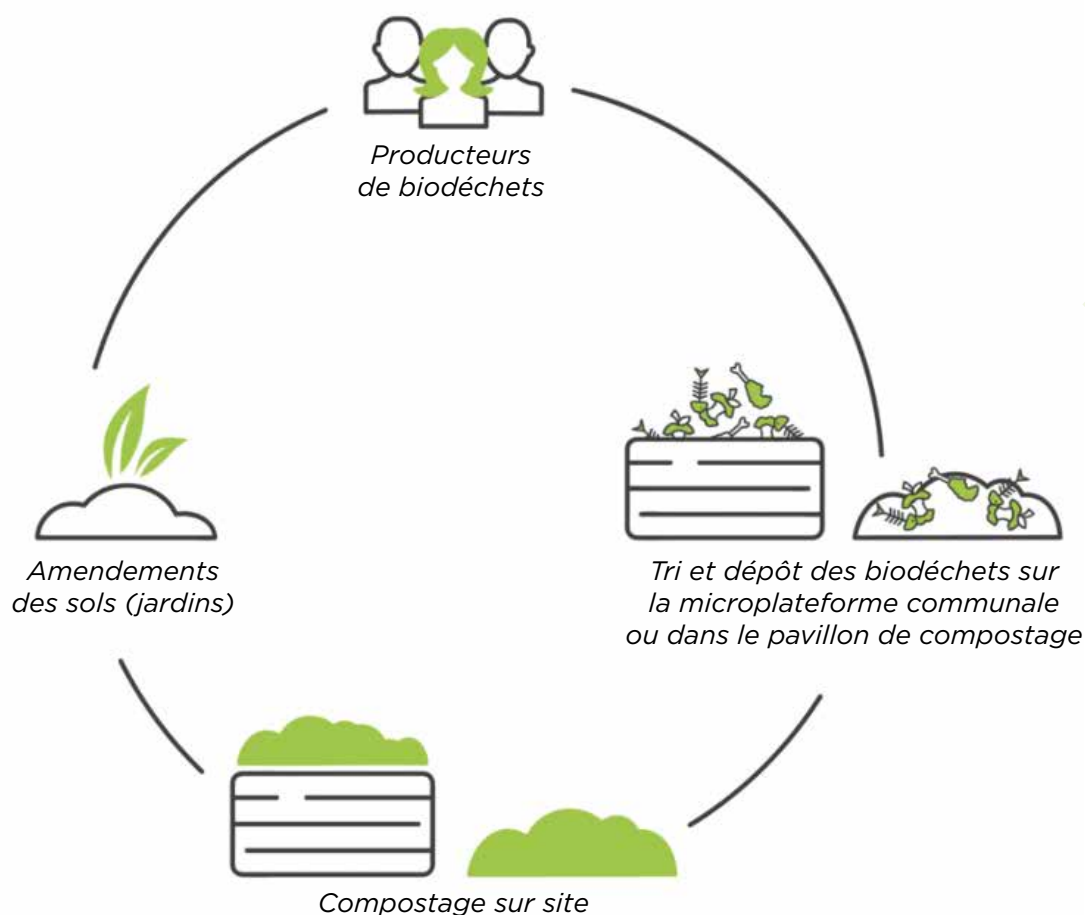
Mise en page et impression :
LEHERLE GRAPHIC (55)

Crédit photos :
Communauté de communes Val de
Meuse Voie Sacrée.

Tirage : 5 000 exemplaires - Avril 2024

Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée :
43 Rue du Rattentout - 55320 Dieue-
sur-Meuse - Tél. 03 29 85 73 90

Codecom Avenir : ISSN 2680-5626



BIO DECHETS

À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

Une grande partie des déchets de cuisine peut être traitée directement sur le lieu de leur production et valorisée sous forme de compost. On peut ainsi disposer d'un amendement gratuit et de qualité.

Afin de traiter vos biodéchets, la communauté de communes propose des composteurs individuels au prix de 20€, avec un bio-seau gratuit.

Prochainement, la communauté de communes assurera le déploiement du compostage partagé : à la demande des communes des emplacements et points de compostages seront définis. Les usagers pourront également demander un bio-seau gratuit pour déposer leurs déchets dans ces composteurs collectifs ou utiliser leur bio-seau pour un compostage à domicile.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA GRIMOIRE

lundi : fermé
 mardi : 8 h - 13 h
 mercredi : 8 h - 13 h
 jeudi : fermé
 vendredi : 8 h - 13 h
 samedi : 8 h - 12 h
 13 h 30 - 17 h 30
 dimanche : fermé

À SAVOIR

Le broyat (branchages broyés) et le compost produits sur les microplateformes sont mis à disposition des habitants qui peuvent en retirer dans la limite des stocks disponibles et pendant les horaires d'ouverture.



VÉGÉTALISATION DE LA COUR DES ÉCOLES

Si les projets de réaménagement de cours d'école mettent beaucoup l'accent sur le résultat (la végétalisation ou la désimperméabilisation), ce type de projet est au centre d'un ensemble d'enjeux bien plus vastes. Il s'agit notamment de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social.

Les activités extérieures participent en effet à favoriser l'autonomie, la sociabilité et la créativité et à apaiser le climat scolaire : jeux diversifiés, défoulement, découverte (faire des trous, ramasser des petites branches, des feuilles), détente, coopération...

Sur des aspects plus techniques, dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur ou de lutte contre les inondations, ce sont bien sûr les questions d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des eaux pluviales qui sont les moteurs de tels projets : favoriser l'effet d'ombrage dans la cour et l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle pour éviter au maximum les rejets au réseau. Dans certains environnements denses, il peut s'agir également de favoriser la création d'un ensemble d'îlots de fraîcheur.

À SAVOIR

Le projet s'inscrit dans un ensemble de travaux estimés à 252 959 € HT financés à 80% dont également une étude thermique qui permettra de cibler les travaux d'isolation et de réduction des charges énergétiques sur l'école de Souilly et le remplacement de portes et fenêtres sur diverses écoles.



MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Transition écologique des entreprises
Allier écologie avec économies !

Accueil Annuaire

TPE, PME,

Trouvez comment allier écologie avec économies

Je complète mon profil en moins de 2 minutes, et j'accède à des propositions d'accompagnements et de financements pour m'aider à réduire mon impact environnemental.

Je me lance !



LANCEMENT DE LA PLATEFORME NATIONALE MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Afin de faciliter l'accès aux aides et dispositifs liés à la transition écologique, la plateforme MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE rassemble l'ensemble des informations à destination des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME).

Son fonctionnement permet à l'entreprise, après avoir renseigné quelques informations simples, d'être orientée vers les dispositifs les plus pertinents par rapport à son projet. Une information est ensuite envoyée à l'opérateur afin que la demande soit traitée.

Pour y accéder, il suffit simplement de flasher le QR code ci-dessous : La plateforme est également accessible avec le lien suivant : <https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>



**PLATEFORME
MISSION
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

à destination
des TPE PME



En 2024 seront également maintenus les outils déployés conjointement par la BPI et l'ADEME à destination des TPE et PME, tels sont le Prêt vert ADEME, le Diag'action climat, les accélérateurs décarbonation, les subventions vertes et les volontariats territoriaux en entreprises vertes (VTE Verts).

PROGRAMMATION

VOIRIE 2024

La programmation 2024 est attribuée à l'entreprise COLAS pour 119 118 € HT et se répartit sur les rues et communes suivantes :

- >> **Les Monthairons :**
chemin de la Louvière,
- >> **Dugny-sur-Meuse :**
cité Sainte Barbe, rue Moulin, rue de la Haie,
- >> **Julvécourt :**
chemin du Moucheret, voie intercommunale de Lavoye,
- >> **Rupt-en-Woevre :**
rue de Dieue-sur-Meuse,
- >> **Belrupt-en-Verdunois :**
rue de la Citadelle, chemin de la Belle épine, rue de la Côte,
- >> **Lemmes :**
voie intercommunale Lemmes-Osches,
- >> **Nixeville-Blercourt :**
chemin de Villée, rue de la Marjolaine, rue de l'Étang.

La Communauté de Communes a accepté les délégations de maîtrise d'ouvrage/fonds de concours des communes de Dieue-sur-Meuse, Ville-sur-Cousances, Dugny-sur-Meuse.

Les communes suivantes se joignent au groupement de commande afin de bénéficier des prix marché ECF 2024 : Dieue-sur-Meuse, Senoncourt-les-Maujouy, Blercourt (commune de Nixeville-Blercourt),

MISE EN SÉCURITÉ ET CRÉATION D'UNE RAMPE PMR À L'ÉGLISE ROMANE FORTIFIÉE DÉSACRALISÉE DE DUGNY-SUR-MEUSE

La Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée porte les travaux de mise en sécurité et d'accessibilité de l'église située au cœur du développement culturel et touristique du territoire. Les nouveaux aménagements vont permettre l'accès de cet édifice historique à tous. Une rampe, parallèle au mur d'enceinte emmènera les personnes à mobilité réduite au niveau de la grille d'entrée principale. Le cheminement traversera le cimetière afin de donner l'accès au portail de l'église.



Le financement du projet rentre dans le cadre des fonds Européen (FEADER RELANCE)
Coût global de l'opération :
237 783€ HT
Financement Européen :
132 781€ HT



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Conseiller en Rénovation Énergétique de l'Habitat

PETR du Pays de Verdun
3 place de la Mairie
55100 BRAS-SUR-MEUSE
Tél. 03 29 85 34 96



Quelles missions ?

La mission première du conseiller France Renov, est de proposer aux particuliers conseils et solutions concrètes pour :

- >> Mieux maîtriser leurs consommations d'énergie : chauffage, isolation, éclairage...
- >> Recourir davantage aux énergies renouvelables : solaire, énergie bois...

Il réalise notamment des évaluations de la consommation énergétique de votre logement en fonction de différents critères (bâti, équipements électriques et thermiques), le conseiller vous aide techniquement à passer à l'acte.

Un conseiller sera nommé début mai pour analyser vos besoins et répondre à toutes vos questions :

- >> Comment isoler mon habitation de façon efficace et pérenne ?
- >> Quel est le meilleur chauffage pour mon logement ?
- >> Comment comparer des devis d'artisans ?
- >> Comment financer mon projet ?

Les conseils sont délivrés gratuitement et de façon indépendante de tout intérêt commercial !

Pour votre projet de construction, de rénovation ou tout simplement pour obtenir un conseil pour réduire vos factures d'énergies, France Renov, est le premier maillon du dispositif. Cet accompagnement est proposé par le Pays de Verdun et sa plateforme Enorah.

AIDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE



Depuis l'année 2019, un règlement d'aides économiques pour les entreprises ayant leur activité sur le territoire est en vigueur sur le territoire de la Communauté de Communes. Voici un tableau récapitulatif des aides possibles :

NATURE DE L'AIDE	OBJECTIFS	DEPENSES ELIGIBLES	MONTANT DE L'AIDE
AIDE A LA CREATION / REPRISE D'ENTREPRISE	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les investissements et la création d'emplois pour les créations de TPE - Aider la reprise d'entreprise en soutenant les investissements et le maintien/ création d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépenses d'investissements (acquisition de biens d'équipements productifs / matériels ou immobiliers, travaux d'aménagement) - Dépenses liées à la création /maintien des emplois 	20 % d'une dépense éligible plafonnée à 20 000 €
AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER INDUSTRIEL, ARTISANAL OU TERTIAIRE	Opérations d'investissements immobiliers permettant le développement de l'activité	Travaux réalisés par des entreprises tiers	20 % d'une dépense éligible plafonnée à 20 000 €
AIDE A L'INVESTISSEMENT MOBILIER PRODUCTIF	Opérations d'investissement mobilier productif permettant le développement de l'activité	Acquisition de biens matériels ou immatériels nécessaires au développement de l'entreprise (machines-outils, logiciels métier, engins de chantier...)	20 % d'une dépense éligible plafonnée à 20 000 €
AIDE A L'ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC	Opérations de mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de mise aux normes en matière d'accessibilité (rampes, ascenseurs, ...) - Acquisition d'appareils visant à améliorer l'accessibilité 	20 % d'une dépense éligible plafonnée à 20 000 €

Bénéficiaires :

TPE et toutes entreprises artisanales et commerciales implantées ou ayant projet de s'implanter sur les territoires de la CCVMVS, inscrites au RCS ou RM relevant du secteur industriel, artisanal, commercial ou des services, dont l'effectif est inférieur à 25 salariés et dont le CA annuel ou le bilan total annuel n'excède pas les 10 millions d'€, à jour des obligations législatives, réglementaires fiscales ou sociales, non soumises

à une procédure collective, disposant de capitaux propres positifs.

Activités non éligibles :

professions libérales, pharmacies, agences immobilières, services financiers, activités d'achat-revente de véhicules, activités franchisées, vente par correspondance, organismes de formation, entreprises agricoles (sauf cas spécifiques mentionnés dans le règlement), hébergements touristiques.

Si vous avez un projet de création et de développement d'entreprise, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes au 03 29 88 85 81 ou par mail à l'adresse developpement@ccvmvs.fr

ANIMATIONS CULTURELLES

Trois projets d'Éducation Artistique et Culturelle sont actuellement en pleine effervescence sur le territoire.

Réalisés par la Communauté de communes, via Arcature et le Dispositif ados, les écoles, les partenaires culturels, Scènes et Territoires, Vents des Forêts et l'INECC Mission Voix Lorraine, ces projets sont soutenus par la DRAC, le Conseil Départemental de la Meuse, le PETR Verdun, les communes.

PROJET « MEUSIANISME »

Nos jeunes aiment notre territoire et ne manquent pas de talents pour l'exprimer !

Au cours de cette année 2023-2024, nos enfants et ados ont entrepris de mettre en valeur nos villages sous la lumière du « Meusianisme », un nouveau souffle artistique pluridisciplinaire inspiré par la compagnie Blah blah blah au fil de plusieurs résidences.

Avec les artistes, ils ont commencé à extirper notre identité commune et universelle, mixant nos paysages, nos traditions, tout simplement nos vies meusiennes à travers une poésie mêlant les courants rock, électro, slams les plus modernes.

Le premier concert à Sommedieue, issu de cette création, a enthousiasmé un public nombreux, proche ou moins proche de ces jeunes, à l'issue des vacances d'automne. Il s'agissait de saluer et réveiller la « Meuse endormeuse ».

Après une nouvelle semaine de travail, un groupe de jeunes partiellement renouvelé a poursuivi la recherche du Meusianisme, à Génicourt-sur-Meuse cette fois. Ils ont restitué, lors d'un ciné-concert final dans une salle à nouveau comble, un voyage à travers nos communes dans un futur imaginé.



< Sommedieue Novembre 2023



Genicourt Mars 2024

DANS LE CADRE DE LA RESIDENCE DE TERRITOIRE "MEUSIANISME" DE BLAH BLAH BLAH CIE



CHANTIERS JEUNES

LES MONTHAIROIS 12-17 ANS

VIENS REALISER LE 3ÈME EPISODE DU MEUSIANISME: UN CINÉ-CONCERT FESTIF, MUSICAL ET COLLECTIF AVEC LES ARTISTES DE BLAH BLAH BLAH COMPAGNIE

ATELIERS: DU 22 AU 26 AVRIL

REPETITIONS: MERCREDI 22 MAI

REPRESENTATION FINALE: SAMEDI 25 MAI

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE DÉBORAH SCHIRK AVANT LE 10 AVRIL. CHANTIERS-JEUNES@CCVMVS.FR - 06.83.29.01.77

Un projet développé avec la complicité des partenaires.



Les jeunes du territoire peuvent donner un sens civique à leurs vacances en intégrant un projet culturel exceptionnel, avec scènes & Territoires et BLAH BLAH BLAH Compagnie.

Les chantiers jeunes sont ouverts aux adolescents de 12 à 17 ans durant les vacances scolaires où ils vont faire de petits travaux sur les communes de la CODECOM. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Deborah SCHIRK.

Mais le travail n'est pas fini, et ils vont avoir besoin de votre aide pour récolter des images et des sons de nos villages afin de créer un ciné-concert. Sous le regard et l'éclairage extérieurs des artistes de Blah blah blah, les jeunes ont pris conscience que nous vivons dans un espace propice à l'émerveillement qu'il nous suffit de mieux mettre en valeur. Si vous possédez du matériel vidéo pour les y aider, vous détenez la ressource de la prochaine étape !

Tous les ados de 12 à 17 ans, qu'ils aient participé aux premières sessions ou pas, seront les bienvenus aux Monthairons pour créer le troisième et dernier épisode, du **22 au 26 avril**. Notre animatrice de chantiers jeunes pourra assurer les transports si nécessaire.

Nos jeunes sont audacieux et fiers de notre Codecom Val de Meuse-Voie Sacrée et ils le montrent ; et vous, êtes-vous prêts à partager votre cœur de meusien et à soutenir leur enthousiasme ? Tous les habitants sont attendus pour la grande restitution du **25 mai !**

Deborah SCHIRK

06 83 29 01 77

chantiers-jeunes@ccvmvs.fr

DANS LE CADRE DE LA RESIDENCE DE TERRITOIRE "MEUSIANISME" DE BLAH BLAH BLAH CIE

JOURNÉES DE COLLECTE DE FILMS AMATEURS



A l'Office de tourisme : 14, rue de la Tuilerie à Dieue-sur-Meuse

Mercredi 3 et mercredi 10 avril de 10 à 17h

Vos films sont notre histoire!

Vous avez tourné chez vous ou en voyage, au travail ou pendant vos loisirs, ces images privées font partie de notre patrimoine. Elles sont le témoignage d'une époque et constituent des sources historiques précieuses.

Dans le cadre du projet "Meusianisme", nous sommes en particulier à la recherche de films (8,16mm, 8mm, Super8 et 16mm) tournés par les habitants de la Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée.

Ces films pourront intégrer un ciné-concert réalisé avec les Chantiers Jeunes le samedi 25 mai prochain aux Monthairons!

Alors fouillez vos caves et greniers et venez nous rencontrer!

Un projet développé avec la complicité des partenaires.



RÉCOLTE DE VIDÉOS D'ARCHIVES PAR IMAG'EST : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

L'association Imag'Est, établie à Nancy, viendra à notre rencontre les **3 et 10 avril** au nouvel office du tourisme de Dieue-sur-Meuse.

LES ÉCOLIERS NE SONT PAS EN RESTE

Cette mise en valeur de nos lieux de vie sera aussi l'objet des ateliers mis en place avec les mêmes artistes de la Compagnie Blah blah blah, à l'école maternelle et primaire de Dugny-sur-Meuse de mars à mai.

En effet, après avoir découvert l'univers artistique de la Compagnie en novembre dernier lors d'un spectacle, les écoliers ont retrouvé les artistes les 11 et 12 mars derniers pour débiter les ateliers

d'écriture d'une histoire, de composition et pratique musicale, de création plastique et sonore.

Un second cycle d'ateliers en mai finalisera le travail, entre-temps poursuivi par les enseignants et Julien, musicien-intervenant de l'école de musique, avant le moment très attendu de la restitution publique **le 24 mai**.

PROJET « DE L'ASSIETTE À LA GALERIE D'ARTS »



À quelques villages de là, au même moment, c'est un tout autre environnement artistique que découvrent les petits écoliers de la classe maternelle de Belrupt.

Après avoir collecté peaux d'oignons, d'avocats, légumes, fruits et autres... les élèves réalisent des productions visuelles, guidés par Laura Conill, artiste-designeuse et papetière, qui intervient dans l'école sur deux périodes d'ateliers artistiques en février et avril.

Teinte de papier avec des rebuts alimentaires, fabrication d'encre alimentaire et de tampons

de légumes, papier en patchwork, formes colorées et dessins en pâte à papier teinte naturellement, utilisation des encres alimentaires... Ensemble ils créent des productions collectives qu'ils seront fiers d'exposer à la Galerie d'Art « Tôt ou t'Art » de Sophie Lévêque à Verdun **du 11 au 13 avril**, puis à l'église de Belrupt **le 31 mai**, où ils présenteront aussi les chants sur le thème des aliments qu'ils auront appris avec Julien.

Le projet s'achèvera par la visite des élèves à Vent des Forêts et au Musée de la Prinerie à Verdun.

PROJET « QUAND LE JAZZ EST LÀ »



À l'école de Souilly, c'est le jazz qui est mis à l'honneur avec l'artiste Valérie Graschaire, musicienne active de la scène jazz française.

Le projet a débuté en décembre dernier par une formation pour les enseignants et le musicien intervenant afin d'appréhender cet univers musical, la démarche artistique autour du projet, la transmission du répertoire.

Et depuis janvier les classes du CP au CM2 découvrent un répertoire de classique du

jazz vocal, où la créativité est sollicitée, sous la conduite des enseignants, du musicien-intervenant et de l'artiste qui intervient plusieurs fois dans l'école.

Le projet aboutira à une restitution partagée avec Valérie Graschaire et ses musiciens **le 6 juin** prochain à Souilly.

Des formes d'expression très diverses pour développer la sensibilité, la créativité, et insuffler une belle dynamique de territoire !!

Service Culture :

Arcature

École de musique

Rue de l'église

55320 Dieue-sur-Meuse

Tél. 03 72 85 01 54

ecole-musique@ccvmvs.fr

OFFICE DE TOURISME VAL DE MEUSE-VOIE SACRÉE

NOUVEAU

NOUVELLE ADRESSE

14 rue de la tuilerie
DIEUE-SUR-MEUSE
Halte fluviale



Idéalement situé sur la future véloroute voie verte, l'Office de Tourisme est votre porte d'entrée vers une expérience inoubliable. Que vous soyez un visiteur occasionnel ou un habitant curieux, nous sommes là pour vous guider à travers les trésors cachés, les activités passionnantes et les lieux emblématiques qui font de notre destination un joyau à découvrir.

Que vous soyez en quête d'aventure en plein air, d'exploration culturelle ou de détente, venez nous rencontrer.

>> **Renseignement au 03 29 87 58 62**



AGENDA

- >> **5 AVRIL**
Concert Duo GALIA
à Belrupt-en-Verdunois
- >> **25 AVRIL**
Journée Découverte
Arbres Remarquables
- >> **9 JUIN**
Rando du Tilleul

**Heures d'ouverture
du 1^{er} octobre au 31 mars (Hiver)**

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (sur RDV pendant MIDI)

Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

**Heures d'ouverture
du 1^{er} avril au 30 septembre
(saison estivale)**

Lundi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mardi, mercredi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

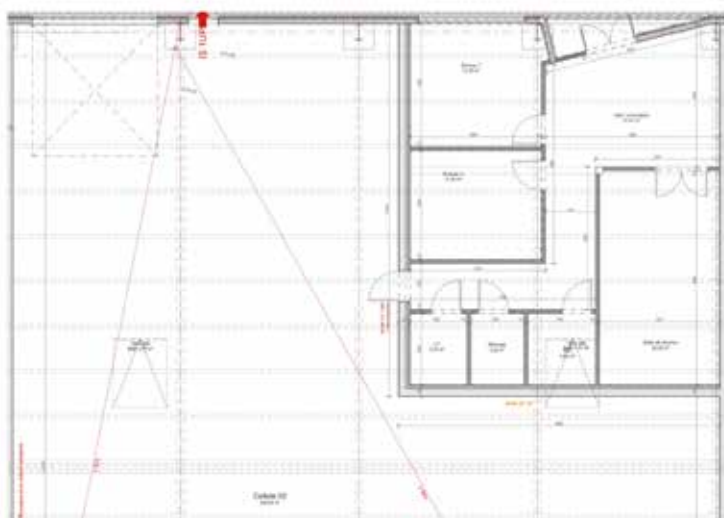
DES LOCAUX ARTISANAUX BIENTÔT EN LOCATION À ANCEMONT

Les travaux de requalification de l'ancien site industriel SARAP à Ancemont sont en cours. Dans le cadre de cette opération et de ses missions d'accompagnement des collectivités pour la reconversion des friches industrielles, l'Établissement Public Foncier du Grand Est est le partenaire de la Communauté de Communes.

À ce titre, il pilote les travaux de démolition, de dépollution et de réhabilitation du clos et couvert des bâtiments.

En parallèle, la Communauté de Communes intervient pour les travaux d'aménagement intérieur des cellules artisanales, des travaux de voiries d'accès et des espaces verts.

Plan d'une cellule artisanale



Les travaux en cours :



6 cellules artisanales seront disponibles à la location à partir du mois de juin 2024.

Le 1^{er} bâtiment proposera **3 cellules de 350 à 490 m²** et le 2^e bâtiment proposera également **3 cellules de 580 à 730 m²**.

Ces cellules comprennent chacune une grande surface d'atelier et un espace de bureaux et sanitaires d'environ 80 m².

Les caractéristiques techniques et les prestations des locaux :

- >> Bardage bac acier double peau
- >> Dallage béton 20 cm
- >> Portes sectionnelles hauteur 3,50 m
- >> Hauteur à l'égout de 3,44 m à 5,42 m en fonction du bâtiment
- >> Chauffage atelier par aérothermes électriques
- >> Électricité (36 kVa triphasé) et fibre optique installées
- >> Prestation des bureaux : sol carrelage, isolation acoustique et thermique, chauffage par PAC réversible
- >> Autres prestations : alarme anti-intrusion, vidéophonie

Les tarifs de location hors charges seront les suivants :

- 1 € HT / m² les deux premières années
- 1,5 € HT / m² les années suivantes

>> *Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Communauté de Communes par téléphone au 03 29 88 85 81 ou par courriel developpement@ccvmvs.fr*



VOIE VERTE

14





15

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE SONT RÉPARTIS EN TROIS PHASES :

Le premier tronçon aménagé sur l'ancienne voie ferrée entre les communes d'Ancemont et Tilly-sur-Meuse, long de 9 km, offre une vue imprenable sur la vallée de la Meuse. Des aires de repos et de convivialité ont été aménagées le long du parcours afin d'offrir un itinéraire sécurisé de qualité.

Le deuxième tronçon entre les communes d'Ancemont et Dieue-sur-Meuse est en cours de réalisation. Les travaux de génie civil vont permettre de traverser la vallée via deux passerelles piétonnes.

Longs de 25 et 125 mètres de long, ces ouvrages seront complétés par une piste cyclable afin de s'affranchir de la route départementale et ainsi

traverser la vallée via un itinéraire sécurisé. Les travaux d'aménagement vont se poursuivre en 2024 avec une mise en service pour la fin de l'année.

Le troisième tronçon assurera la continuité des aménagements de la CAGV en partant du territoire d'Haudainville. Sur le chemin de halage le long du canal de la Meuse, il permettra de rejoindre la commune de Dieue-sur-Meuse. Les travaux devraient débuter été 2025 avec une mise en service pour 2026.

Fin 2024, débuteront également les travaux du tronçon Ancemont / Dugny-sur-Meuse sur l'ancienne voie ferrée.



UN NOUVEAU COMMERCE AUX MONTHAIRONS



La commune des Monthairons a perdu son dernier commerce en 2020. Suite à la fermeture de la boulangerie, la Communauté de Communes et la Commune ont collaboré afin de prévoir la réouverture rapide d'un nouveau commerce.

L'intérêt est de maintenir une activité non seulement pour la population du village mais aussi pour les personnes et entreprises de passage, ce commerce étant le seul sur cette portion de la RD 34 très fréquentée entre Ancemont et Saint-Mihiel.

Le projet favorisera ainsi le dynamisme et l'attractivité du territoire, considérant également sa proximité avec la voie verte (EuroVélo Route n°19) récemment aménagée.

La Communauté de Communes s'est ainsi engagée dans la programmation d'une réhabilitation globale du local commercial d'une surface d'environ 100 m².

Sous la maîtrise d'œuvre de l'agence d'architecture Yannick Prud'Homme, les travaux de réhabilitation ont démarré au mois de septembre 2023 et les entreprises intervenant pour le gros-œuvre, la plâtrerie, l'isolation, les menuiseries extérieures et intérieures, la plomberie et l'électricité se succèdent actuellement pour livrer le local au mois d'avril 2024.

Le coût total de l'opération s'élève à 370 000 € HT, financé grâce une subvention des fonds européens du FEADER Relance à hauteur de 204 000 €.

Les locaux rénovés seront loués à un commerce de restauration rapide.

>> Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Communauté de Communes par téléphone au 03 29 88 85 81 ou par courriel developpement@ccvmvs.fr

